

DESCRIPTION D'EMPLOI / JOB DESCRIPTION
SCFP / CSL

TITRE / TITLE	GROUPE / GROUP	N° DE TITRE / TITLE NO	N° D'EMPLOI / JOB NO
CONSEILLER, APPROVISIONNEMENT	15	I008	S104
FONCTION / FONCTION			
Chargé de conseiller les requérants en matière d'approvisionnement de biens et services et de s'assurer de la conformité aux normes et politiques d'approvisionnement nationales.			
DESCRIPTION DES TÂCHES / DESCRIPTION OF DUTIES			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Conseille et informe les requérants en matière d'approvisionnement de biens ou de services. 2. Analyse, autorise et inscrit au Grand Livre les écarts de coûts entre les bons de commande, les factures et les cartes d'achat; autorise les crédits, le cas échéant. 3. Participe au processus de sélection des contrats nationaux : propose une grille d'évaluation, analyse les appels d'offre et recommande les meilleurs fournisseurs. 4. Remplit les formulaires, les documents appropriés; prépare la correspondance et les rapports requis selon les informations, afin d'assurer les suivis nécessaires. 5. Familiarise d'autres personnes à leur travail en expliquant ses propres tâches. 			
DATE DE PUBLICATION / DATE ISSUED 19 MAI 2006 Date d'effet : 14 juin 2004		ANNULE ET REMPLACE / SUPERSEDES	

DESCRIPTION D'EMPLOI / JOB DESCRIPTION
SCFP / CSL

CARACTÉRISTIQUES / CHARACTERISTICS			
TITRE / TITLE	GROUPE / GROUP	N° DE TITRE / TITLE NO	N° D'EMPLOI / JOB NO
CONSEILLER, APPROVISIONNEMENT	15	I008	S104
<p><u>DURÉE DU TRAVAIL / WORKING HOURS</u></p> <p>Semaine de 36¼ heures; parfois heures supplémentaires ou roulement</p> <p><u>EFFORT PHYSIQUE / PHYSICAL EFFORT:</u></p> <p>Efforts physiques usuels.</p> <p><u>CONDITIONS DE TRAVAIL / WORKING CONDITIONS:</u></p> <p>Interruptions / dérangements : plus de deux fois par semaine, la plupart des semaines.</p> <p><u>FORMATION / ÉDUCATION:</u></p> <p>Association canadienne de gestion des achats (A.C.G.A)</p> <p><u>EXPÉRIENCE / EXPÉRIENCE:</u></p> <p>Deux ans ou plus d'expérience dans l'exécution de postes ou d'activités semblables ou connexes.</p>			

DATE DE PUBLICATION / DATE ISSUED 19 MAI 2006 Date d'effet : 14 juin 2004	ANNULE ET REMPLACE / SUPERSEDES
---	--